

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 3 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le 3 juillet, les membres du conseil municipal de la commune de SAINT-IGNAT, dûment convoqué le vingt-cinq juin deux mil vingt-six, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe CARTAILLER, Maire.

PRÉSENTS : Monsieur Lionel BOULON, Madame Lucile SARDET ; Monsieur Xavier ROCHE, Madame Colette NOUHEN, Messieurs André MARQUIER, Didier BODIN, Madame Joëlle BUSSON, Monsieur Philippe SEGUIN, Mesdames Cathy BREARD, Marie-Laure REDON, Jessica DELEIGNE, Monsieur Kévin SERGERE, Madame Prêscilia DE BRITO RODRIGUES.

ABSENT EXCUSÉ : Monsieur Patrick MARCEPOIL.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

1) Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 29 mai 2026

Les membres du Conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu du Conseil municipal du 29 mai 2026.

2) Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Madame Lucile SARDET a été élue secrétaire de séance.

3) Choix de l'entreprise pour le ravalement des façades de l'école de Champeyroux à SAINT—IGNAT

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les travaux de ravalement des façades de l'école de Champeyroux à SAINT-IGNAT peuvent être réalisés durant l'été.

Pour la réalisation de ce projet, deux entreprises ont déposé une offre de prix :

- Entreprise VOLCANS-TRAVAUX-SERVICES pour un montant de 31 386.24 € HT ;
- Entreprise SAS ADF pour un montant de 33 096.60 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte le devis de l'entreprise VOLCANS-TRAVAUX-SERVICES pour effectuer les travaux de ravalement des façades de l'école de Champeyroux pour un montant 31 386.24 € HT,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

4) Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie de la rue Bellevue de Champeyroux à SAINT-IGNAT

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que des travaux de voirie rue de Bellevue de Champeyroux à SAINT-IGNAT sont nécessaires.

Pour la réalisation de ce projet, deux entreprises ont déposé une offre de prix :

- Entreprise EUROVIA pour un montant de 16 692.80 € HT ;
- Entreprise SARL PARRA Richard pour un montant de 18 123.20 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte le devis de l'entreprise EUROVIA pour effectuer les travaux de voirie de la rue Bellevue de Champeyroux pour un montant un montant 16 692.80 € HT,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

5) Travaux de l'allée centrale du cimetière communal à SAINT-IGNAT

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives à l'entretien des équipements communaux ;

Considérant que la commune doit garantir un accès sécurisé et digne aux sépultures ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la réalisation de travaux de réfection de l'allée centrale du cimetière communal,
- Accepte le devis de l'entreprise EUROVIA pour effectuer les travaux de l'allée centrale du cimetière pour un montant un montant 11 809.50 € HT,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

6) Choix des entreprises pour la réfection des chemins communaux

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que des travaux de réfection sont nécessaires sur les chemins ruraux.

Pour la réalisation de ce projet, deux entreprises ont déposé une offre de prix :

- Entreprise PARRA Richard pour un montant de 19 250.00 € HT ;
- Entreprise EUROVIA pour un montant de 20 915.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte le devis de l'entreprise PARRA pour effectuer les travaux de réfection des chemins ruraux pour un montant 19 250.00 € HT,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

7) Choix des entreprises pour le projet d'installation d'un City Stade à SAINT-IGNAT

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que suite à la délibération n° 06/01/2026 du 30/01/2026, concernant une demande de subvention au titre de la DETR 2026, vient d'être accordée pour le projet d'installation d'un City Stade à SAINT-IGNAT.

Pour la réalisation de ce projet, deux entreprises ont déposé une offre de prix :

- Entreprise EUROVIA, pour les travaux d'une plateforme city et d'une allée pour un montant de 31 901.50 € HT ;
- Entreprise MEFRAN COLLECTIVITÉS :
 - o Terrain multisports absolu nouvelle génération avec gazon, pour un montant de 44 028.00 € HT ;
 - o Terrain multisports absolu nouvelle génération sans gazon, pour un montant de 33 528.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte le devis de l'entreprise EUROVIA pour effectuer les travaux d'une plateforme city et d'une allée pour un montant de 31 901.50 € HT ;
- Accepte le devis de l'entreprise MEFRAN COLLECTIVITÉS Terrain multisports absolu nouvelle génération sans gazon, pour un montant de 33 528.00 € HT ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

- Organisation de l'inauguration du 10 juillet 2026 suite aux travaux de l'ancien silo à grain à Champeyroux : pour préparer l'inauguration, l'ensemble du conseil municipal est convié dès 9h ;
- Organisation du 14 juillet 2026 : les informations concernant la fête nationale ont été diffusées via Illiwap. L'ensemble des habitants est invité dès 18h30 le 14 juillet pour la cérémonie qui sera suivie d'un apéritif ;

- Un référent patrimoine a été nommé (à la demande de RLV) : il s'agit d'Isabelle LUSSON ;
- A la suite de l'activation du PCS lors de la période de canicule, la problématique de l'éclairage public a été soulevée ; après débat et à l'unanimité, il a été convenu d'augmenter d'1h le matin et d'1h le soir l'éclairage public : extinction de 23h à 5h dès la fin de la période estivale ;
- Une étude va être demandée afin de réenvisager un passage aux LED sur l'ensemble de nos candélabres ;
- M. Lionel BOULON a fait un compte-rendu du conseil d'école. Pour la rentrée 2026/2027, 95 enfants sont inscrits dans notre école communale ;
- Les différents membres des commissions RLV/Syndicats ... ont fait un compte-rendu de leurs réunions.

Le Maire,



Philippe CARTAILLER

La Secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, positioned above the name Lucile SARDET.

Lucile SARDET

